



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/2002/10
16 août 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-huitième session
Point 9 de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS
FONDAMENTALES, OÙ QU'ELLE SE PRODUISE DANS LE MONDE

Note verbale datée du 5 juillet 2001, adressée à la Haut-Commissaire des Nations Unies
aux droits de l'homme par la Mission permanente de la République d'Iraq
auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

La Mission permanente de la République d'Iraq auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève présente ses compliments à la Haut-Commissaire aux droits de l'homme et a l'honneur de lui transmettre ci-joint deux articles publiés le 30 avril 2001 par *The International Herald Tribune* concernant les crimes de guerre commis au Viet Nam par le sénateur Bob Kerry alors qu'il servait dans les Forces spéciales de la marine des États-Unis. Il a ordonné à ses troupes de tuer des femmes et des enfants dans des villages vietnamiens.

En outre, *Le New York Times* a publié dans un des suppléments de son numéro du dimanche 29 avril 2001, en coopération avec l'émission de télévision «60 minutes», un article sur les détails du massacre perpétré par l'unité militaire de Bob Kerry, sur ordre de ce dernier.

La Mission permanente de la République d'Iraq vous serait obligée de bien vouloir faire distribuer les articles* susmentionnés en tant que documents officiels de la cinquante-huitième session de la Commission des droits de l'homme, au titre du point 9 de l'ordre du jour provisoire.

* Peuvent être consultés dans les dossiers du secrétariat.